



3E2

FICHE TECHNIQUE DE STAGE

Intitulé	Formation des Conseillers prud'hommes
Nombre de stagiaires	Mini : 10 – Maxi : 15
Durée	5, 3, ou 1 jour selon programme
Lieu	Dans les Unions départementales et Instituts du travail
Objectif(s)	Assumer pleinement le mandat de Conseiller prud'homal FO
Dominante	Individuelle
Condition(s) à remplir par le stagiaire	Etre Conseiller prud'hommes
Documents de travail	Documentation remis aux stagiaires Se munir de son Code du travail et de son code de procédure civile
Programme	Différent chaque année selon l'actualité
Méthode pédagogique	Etudes de cas, échanges d'expériences et droit commenté

Session dispensée par :
l'Association pour la **F**ormation et l'**I**nformation des Conseillers **P**rud'hommes
141 avenue du Maine - 75014 PARIS
Tél : 01 40 52 83 69 / Fax : 01 40 52 83 64